

# **Compte rendu de la séance du 08 avril 2019**

La séance ouverte à 19h00 close à 23h00

Président : BRICOUT Damien

Secrétaire : CAMUS Xavier

Présents :

Monsieur Damien BRICOUT, Monsieur Xavier CAMUS, Madame Janick CAUDRON, Monsieur Dominique CARON, Madame Lionelle MARIAGE, Madame Christine TILLOY, Monsieur Richard FLAMANT, Monsieur Jean-Marie MARSY

Excusés :

Monsieur Gilles DENNE

Absents :

Monsieur André LEVE, Monsieur Stéphane HAULTCOEUR

## **Ordre du jour:**

- Projet de salle des fêtes en présence de Mr MOREL (FDE62) et Mr DAMIENS (architecte)
- Demande de subventions (pep 62, école notre dame, souvenir français)
- Adhésion Noria
- Vote du compte de gestion, du compte administratif et affectation du résultat
- Vote des taux
- Vote du budget primitif (si les dotations sont reçues) ; sinon pré-budget en attente des dotations
- Syndicat des eaux
- Site internet
- Prochaines manifestations (Pâques, fête des mères, ...)
- Matériel restant de l'école
- Boîte à livres proposée par la communauté de communes
- Questions diverses

## **Délibérations du conseil:**

### **Subvention Ecole Notre Dame ( DE 2019 006)**

Monsieur Bricout informe le conseil municipal que l'école Notre Dame d'Avesnes le comte a fait une demande de subvention puisque 3 enfants de la commune sont scolarisés dans cet établissement dont 1 enfant participe à un voyage d'une semaine à Paris.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention de 150 euros par enfant scolarisé, soit un total de 450 euros pour l'année 2019 auquel il ajoute 150 euros par enfant participant au voyage, soit 150 euros.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits au registre sont les signatures.

### **Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales 2018 ( DE 2019 007)**

La séance ouverte, l'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2019 :

- **Taux de TAXE D'HABITATION :** **18.53%**
- **Taux de TAXE SUR LE FONCIER BATI** **17.08%**
- **Taux de TAXE SUR LE FONCIER NON BATI** **47.91%**
- **Taux de COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES** **NEANT**

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdit au registre sont les signatures.

#### Subvention PEP62 ( DE 2019 008)

Monsieur Bricout informe le conseil municipal que l'association PEP 62 a fait une demande de subvention puisque 4 enfants de la commune sont suivis par leurs services.

Le conseil municipal après en avoir délibéré vote à l'unanimité une subvention de 100 euros par enfant suivi, soit un total de 400 euros pour l'année 2019.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits au registre sont les signatures.

#### Subvention Comité des Fêtes de Warluzel ( DE 2019 009)

Monsieur Bricout informe le conseil municipal que Monsieur Flamant, président du comité des fêtes de Warluzel a fait la demande de subvention pour financer les festivités communales. Cette dernière étant budgétiser à 5000 euros sur le BP2019 de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le versement en totalité de la subvention votée au BP 2019 de 5000 euros.

#### Don matériel restant de l'école ( DE 2019 010)

Mr Bricout rappelle au Conseil Municipal que malgré la vente du matériel, il reste encore du matériel dans l'école et qu'il serait bon de la vider afin de pouvoir l'utiliser pour les manifestations durant les travaux de la salle des fêtes. Il propose soit un don, soit une destruction.

Après quelques recherches, la secrétaire de mairie propose au Conseil Municipal d'en faire don en partie au musée de l'école d'Harnes qui serait intéressé par les anciens matériels pédagogiques. Pour le reste du matériel (tables, chaises, ordinateurs, bureaux, tableaux, ...), l'association "les amis de l'aeud" sont intéressés pour un envoi dans une école du Sénégal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime valide la proposition de don au musée d'Harnes en partie et à l'association "les amis de l'aeud" pour le reste du matériel.

#### Adhésion association Noria ( DE 2019 011)

Mr Bricout présente au Conseil Municipal une demande de l'association Noria pour faire adhérer notre commune à cette dernière qui travaille sur différents sujets pouvant offrir des perspectives innovantes et structurantes à notre territoire comme la filière paille construction ou la méthanisation.

L'adhésion s'élève à 50 euros pour les communes de moins de 500 habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime valide l'adhésion de la commune à l'association Noria pour une cotisation de 50 euros.

### Validation projet rénovation salle des fetes (DE 2019 01)

Suite à la réunion du 11 mars 2019 sur le projet de rénovation de la salle des fêtes, les conseillers municipaux avaient émis, à l'architecte Philippe Damiens (attributaire du marché 2018-01), le souhait d'avoir différentes propositions.

Lors du conseil municipal du 08 avril 2019, Mr Damiens est venu présenter 3 projets :

- le premier étant celui de base sur lequel le marché avait été étudié en janvier 2019 soit un total HT toutes options de 348 000 euros,
- le second proposant les sanitaires et rangement en remplacement de la nouvelle cuisine, celle-ci se retrouvant dans la laverie actuelle ; pour un total HT de 305 000 euros,
- le troisième projet ajoutant aux modifications du projet 2, une extension fermée en lieu est place des options de préau du premier projet ; pour un total HT de 385 000 euros.

Il est évoqué les différents avantages et inconvénients de chaque projet :

- le premier projet ne facilite pas l'accès pour la livraison des marchandises en cuisine;
- le second projet respecte cette attente, mais il faudra voir pour modifier le local chaufferie pour y intégrer une réserve qui n'est plus suffisante sur ce projet
- le troisième projet est certes plus onéreux mais il permettra d'accueillir plus de monde et ainsi de ne plus louer de chapiteau pour la fete communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime valide le 3e projet pour un montant total HT de travaux de 385 000 euros, certains détails restant à finaliser comme l'aménagement des wc ou le positionnement du bar. La maîtrise d'oeuvre de ce projet sera réalisée par le cabinet d'architecture Philippe DAMIENS, comme déterminé lors de l'attribution de marché de janvier 2019.

### Vote de réajustements de compte - warluzel (DE 2019 013)

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2019, ayant été imputés sur le mauvais compte, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	-28500.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	28500.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
231	Immobilisations corporelles en cours	28500.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		28500.00
TOTAL :		28500.00	28500.00
TOTAL :		28500.00	28500.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

### commission attribution consultation (DE 2019 014)

Suite à l'intervention de Mr DAMIENS, architecte attributaire de la rénovation de la salle des fêtes, il est précisé qu'il est nécessaire de lancer la consultation d'entreprises pour :

- l'étude géotechnique des sols,
- le bureau de contrôle,
- la coordination de sécurité.

Il est convenu que Mme Caboche s'occupe de ces consultations au plus vite et qu'après réponse des candidats, une commission d'ouverture de plis puis une commission d'attribution seront effectuées.

Après délibération, le Conseil Municipal unanime valide le lancement des consultations, chaque conseiller municipal sera convoqué pour chacune des commissions.

Le Conseil Municipal donne pouvoir de signature à Monsieur Le Maire pour les contrats d'engagement et autres documents nécessaires, de ces 3 marchés comme l'auront déterminé les commissions d'attribution.

### **Autres Décisions du conseil**

#### **Projet de la salle des fêtes :**

Mr Damiens, architecte, est venu présenter les différentes propositions qu'il a étudiées pour la rénovation de notre salle des fêtes.

Avec le conseil de Mr Morel de la FDE62 et du bureau d'études associé avec Mr Damiens, le Conseil Municipal unanime part sur un agrandissement complet de la salle pour augmenter sa capacité.

Il est convenu de faire les diagnostics nécessaires à l'avancement du projet pour la prochaine étape.

Madame Caboche se charge de contacter les intervenants et de contacter la banque pour une étude de financement.

#### **Site internet :**

Madame CABOCHE secrétaire de mairie, présente le site internet qu'elle a réalisé pour la commune. Le Conseil Municipal unanime valide ce projet et autorise sa publication.

#### **Calendrier des poubelles:**

Madame CABOCHE a réalisé un calendrier de ramassage des ordures ménagères pour mettre sur le site internet et propose de le diffuser dans les boîtes aux lettres. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

#### **Chasse aux oeufs :**

Vu le peu d'inscriptions à la chasse aux oeufs. Mme Tilloy propose d'augmenter la tranche d'âge pour ouvrir à plus d'enfants. Proposition acceptée par le Conseil Municipal pour cette année.

Mme Tilloy se chargera de l'achat des chocolats.

#### **Fête des mères :**

Les ateliers créatifs sont fixés au 11/05 à la salle communale de 14h30 à 17h pour les enfants de 4 à 12 ans qui souhaitent y participer.

Mmes Tilloy, Caudron et Mariage se chargent des ateliers.

La fête des mères se déroulera le 25 mai à l'école. Mr Marsy se charge des courses du vin d'honneur et des roses.

Dans le cas où la l'école serait vidée, il est convenu de transférer chaises et tables de la salle à l'école.

### **Intervillages :**

Madame Tilloy demande au Conseil Municipal s'il serait d'accord d'associer Warluzel aux intervillages organisés avec les communes de Coullemont, Sus Saint Léger, Ivergny, Beaudricourt et Bouquemaison.

Elle explique qu'il faut 7 adultes et 7 enfants pour faire une équipe et que les villages reçoivent à tour de rôle. La rencontre se déroule début septembre.

Il est convenu de faire un sondage à la population afin de savoir qui serait intéressé pour y participer avant de nous engager auprès des autres communes organisatrices.

### **Syndicat des eaux :**

Mr Bricout expose au Conseil Municipal la proposition du Syndicat des eaux Gy Scarpe de prendre une délibération pour reporter le transfert de la compétence gestion de l'eau à la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois en 2026 au lieu de 2020.

Mr Marsy, entant que délégué présent à la réunion du syndicat, expose également son avis.

Après délibération, le Conseil Municipal ne souhaite pas prendre de délibération pour le report du transfert de compétence à 1 voix pour, 3 voix Contre et 4 abstentions.

### **Passage piétons de la place :**

Il a été rapporté en mairie que le passage piétons devant la place était mal placé car il ne donne pas accès à l'arrêt de bus de la rue Principale.

Il est rappelé que dans le sens de montée les enfants sont normalement pris sur la place et ne doivent pas traverser la route pour prendre le bus.

Pour la descente du bus, le passage piétons doit être placé derrière l'arrêt de bus, et que cela arrive directement dans l'intersection, il n'est donc pas possible d'ajouter de passage piétons à ce niveau.

En revanche, un passage sera matérialisé en bas de la ruelle Robert pour permettre aux usagers du bus de traverser ruelle Robert, puis au feu rue Principale puis si besoin au passage face à la mairie pour se rendre sur la place.

### **Corbillard (stocké dans l'atelier communal) :**

Mme Caboche transmet au Conseil la demande de Mme DENNE, agent communal, à savoir que fait-on du corbillard stocké dans l'atelier. Il prend de la place. Mr Flamant explique qu'il y a 2 ans le chateau de Cercamp à Frévent était preneur.

Mme Caboche a pris contact avec Mr Dufour du chateau de Cercamp, il n'avait pas eu de retour pour venir le chercher. Il fait le nécessaire dans les 2 semaines à venir pour le retirer.

### **Feux tricolores :**

Il est signalé que les feux tricolores sont mal réglés. Mme Caboche se charge de contacter le responsable afin qu'il revoie les réglages.

En congés jusqu'au 23/04, il revient vers nous à son retour.

**Boîtes à livres :**

La communauté de communes propose à toutes les communes de son territoire d'installer une boîte à livres sur les communes qui le souhaitent. Ce système permet de proposer à l'échange et gratuitement des livres pour la population.

La communauté de communes finance l'installation et demande uniquement que la commune se charge de la surveillance et du suivi de la boîte à livres.

Le Conseil unanime valide cette proposition.

**Clés :**

Mme Caboche informe le Conseil qu'elle n'a pas de clés en mairie pour accéder aux locaux communaux. Elle demande la possibilité d'avoir un double de chaque afin de pouvoir y accéder en cas d'urgence ou autre demande.

Le conseil valide cette demande et autorise à mettre un double de chaque accès. Pour les cadenas des coffres électriques d'éclairage public, il est décidé de changer les cadenas pour avoir la même clé pour tous les cadenas dont un en mairie.

**Tours de garde du bureau de vote des élections européennes :**

	<b>Dimanche 26 mai 2019</b>
<b>8 H</b>	<b>- CAUDRON Janick</b> <b>- TILLOY Christine</b>
<b>10 H 30</b>	<b>- CAMUS Xavier</b> <b>- MARIAGE Lionelle</b>
<b>13 H</b>	<b>- FLAMANT Richard</b> <b>- MARSY Jean-Marie</b>
<b>15 H30</b>	<b>- BRICOUT Damien</b> <b>- DENNE Sylvie</b>
<b>18 H</b>	

**Signatures :**

**BRICOUT D.**

**CAMUS X.**

**CAUDRON J.**

**CARON D.**

**TILLOY C.**

**MARIAGE L.**

**FLAMANT R.**

**MARSY J-M.**

**~~LEVE A.~~  
ABSENT**

**~~DENNE G.~~  
ABSENT**